

Édito



Nous nous sommes retrouvés en réunion publique ce 3 octobre, pour la troisième fois depuis le début de notre mandat. Une nouvelle occasion de faire ensemble un point sur l'avancement des dossiers en cours. Cette année, j'ai choisi de demander à chacun de mes adjoints de faire sa présentation avec les délégués et conseillers municipaux, associés à leurs projets.

Si j'ai préféré demander à mon équipe de présenter son travail, c'est pour bien exprimer que le travail collectif est primordial. C'est grâce à l'engagement, à la disponibilité des élus et au professionnalisme de l'ensemble du personnel communal, que nous poursuivrons notre programme.

Notre action est conduite avec le souci de répondre à l'attente et aux besoins du plus grand nombre de Badennois. C'était un engagement majeur de notre part, nous nous y tenons.

Michel Bainvel,
Maire de Baden.

Point sur...

Présentation : Michèle Guittard

LA SANTÉ / LES AFFAIRES SOCIALES / LA PETITE ENFANCE

LA MAISON DE SANTÉ

Sa construction se poursuit normalement pour être vraisemblablement terminée en mars / avril 2017.

Rappelez-vous, nous avons vendu le terrain à *Office Santé*, investisseur privé, qui



a ensuite géré le projet et contracté avec les futurs occupants. Pour la plupart vous les connaissez, puisqu'il s'agit de professionnels de santé de Baden, kinésithérapeutes, infirmières, pédicure-podologue, ostéopathe, dentiste, orthophoniste...

La mairie dispose de deux surfaces, une d'environ 45 m² réservée si possible pour des médecins (sachant que nous avons un rapport de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie favorable à cette installation) et l'autre de 25 m² pour les infirmières, surface déjà affectée.

LA RÉSIDENCE DES SENIORS

La population de Baden vieillit régulièrement (1300 personnes de plus de 60 ans en 2015, 2100 prévues en 2025). La question du devenir des personnes qui quitteront leur logement actuel, tout en voulant rester sur Baden, est donc essentielle.

La maison actuelle des Aînés comporte 7 lits. Il n'est plus possible d'avoir un EHPAD sur la commune et nous ne disposons évidemment pas du budget pour le prendre à notre charge.

Plusieurs bailleurs sociaux ont été contactés et un seul nous a fait une proposition.

Un groupe de travail a été constitué comportant des représentants extérieurs, et des élus qui travaillent avec moi :

Vanessa Jacob, Corinne Ruysen, Marie-Lise Baraffe, Hervé Lavenant, Jean-René Jaouen ainsi que la directrice du CCAS.

Nous avons également intégré un représentant de la commune de Plougoumelen à qui nous pourrions concéder quelques places sur un ensemble d'environ 30 logements.

L'établissement devrait se situer en entrant dans la commune à gauche de Carrefour Market. Préalablement nous devons obtenir un changement du zonage au PLU, la procédure est en cours. Enfin, nous souhaitons que l'ensemble revienne à la commune par le biais d'un bail emphytéotique.

Les **écoles** ont cette année encore une légère augmentation de leur nombre d'élèves, signe de bonne santé de notre commune. Nous continuons d'accompagner leurs demandes, notamment à l'école Joseph Le Brix dans l'attribution d'**équipements numériques**.

Les effectifs du **multi-accueil** sont constants, 30 enfants sont accueillis de façon régulière.

La capacité d'accueil du **RIPAM** (relais inter-



communal parents assistantes maternelles) est de 80 enfants : 74 enfants Badennois (et

quelques-uns de Lamor-Baden et du Bono). Le partenariat avec les 22 assistantes maternelles badennoises fonctionne bien. Le **LAEP** (lieu accueil parents enfants) est très fréquenté et la satisfaction des parents nous a engagés à réfléchir sur la possibilité d'une demi-journée supplémentaire.

Les conditions financières d'accueil des enfants pourront être maintenues grâce à un accord en cours avec la Caisse d'Allocations Familiales qui nous permettra de conserver le quotient familial.

DOMAINE SOCIAL

La vocation du **CCAS** est avant tout de répondre aux situations précaires, transitoires ou durables. Nous répondons autant qu'il est possible aux attentes, en veillant à ne pas transformer notre aide en assistance permanente. C'est ainsi que nous

travaillons à la mise en place d'un conseil-ère en économie sociale et familiale pour un accompagnement à la gestion familiale. Les résultats sont intéressants et nous encourageant à poursuivre. Dans le domaine du logement, nous avons également à

répondre à beaucoup de demandes et à arbitrer les priorités auprès des bailleurs sociaux. Actuellement nous avons 225 logements sociaux dont 25 pour l'ADAPEI. Un nouveau projet de 10 appartements doit démarrer prochainement à Port Blanc.

Point sur...

Présentation : Christophe Bédard

L'URBANISME / LES TRAVAUX / LE SPORT

EN MATIÈRE D'URBANISME



Le Plan de Référence Urbain (PRU)

L'objectif consiste à **imaginer le devenir du cœur de ville** dans les dix à quinze années à venir. Il a été présenté en réunion

publique et a fait l'objet d'une exposition à la mairie. Nous disposons dorénavant d'un **schéma directeur** qui nous permettra de proposer des aménagements en concertation avec les Badennois. Ce document a permis de définir certains besoins en équipements et leur localisation future ainsi que d'identifier les sites pouvant évoluer en renouvellement urbain afin de programmer les acquisitions foncières par le droit de préemption urbain ou négociation de gré à gré ; **mais sans jamais n'utiliser de procédure telle que l'expropriation.**

D'ores et déjà des projets sont envisagés comme le complexe qui réunira autour de la salle municipale, la maison des associations, la maison des jeunes, ainsi qu'une nouvelle salle de restauration scolaire et une cuisine rénovée et agrandie. Prochainement après consultation, nous disposerons des compétences d'un bureau de programmation pour dimensionner ce projet avec des élus et des techniciens. Un groupe de pilotage, dont la composition sera fixée prochainement, sera constitué de 6 élus, 2 agents communaux et 3 représentants d'associations.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Des modifications importantes de la législation imposaient de procéder à sa révision (Lois Grenelle et Alur).

Lancé maintenant depuis six mois, il se prolongera au moins pendant plus de deux

ans au cours de réunions mensuelles qui regroupent les élus de la commune et des techniciens, notamment de la communauté d'agglomération. Les premiers diagnostics sont terminés (agriculture, conchyliculture, zones humides).

La prochaine étape consistera à définir le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définira plus précisément la planification des zones à construire ou à préserver.

LES TRAVAUX

La voirie

L'essentiel du budget annuel est absorbé par la voirie. Rappelons à cette occasion que la commune compte plus de 100 km

de routes. Outre les revêtements et les réparations, il intègre également tout ce qui contribue à la sécurité comme les ralentisseurs qui semblent répondre aux attentes des riverains.

Des améliorations sont programmées pour l'année 2017, notamment sur la route du Guern à Pont Claou conjuguant les revêtements, les passages de sécurité des piétons et l'éclairage.

ÉCLAIRAGE ET FIBRE OPTIQUE



L'ensemble des horloges de programmation des éclairages a été remplacé fin 2015 et un plan de modernisation du réseau continuera de se dérouler chaque année. À noter : le changement de programmation à l'occasion du passage à l'heure d'hiver pour un **allumage à partir de 6h30 sur l'ensemble de la commune.**

La mise en place de la fibre optique est réalisée sur le secteur Est depuis les «Quatre Chemins» jusqu'à Port Blanc. Son développement va se poursuivre jusqu'en 2020 sur l'intégralité de la commune.

Notre nouvel adjoint Patrick Piquet est en charge de ces deux dossiers et devient le nouveau référent Travaux depuis le dernier conseil municipal du 19 septembre.

AUTRES TRAVAUX

L'extension du bâtiment du **Centre Technique Municipal** est sur le point d'être lancée. Elle est destinée à améliorer les conditions de travail des agents et à créer des volumes complémentaires.

La rénovation de la **Chapelle de PenMern** a pris quelque retard administratif. Le montage des dossiers de financement pour la Fondation du patrimoine est en cours et nous lançons un appel à promesse de

don (*voir en page 8*). Suite à la première réunion de chantier la semaine dernière les travaux débuteront le 17 octobre pour se terminer fin avril 2017.

La salle omnisports

Outre des aménagements réguliers, les tracés au sol ont été repeints, ainsi que les parois intérieures, et un circuit de bouclage d'eau chaude a été installé.

Quant aux conditions d'usage qui sont difficiles en été, une étude est en cours sur une amélioration thermique. L'enjeu de

coût sera étudié pour la suite éventuelle qui pourrait être donnée.

L'aire de street workout

La réalisation de l'aire destinée aux adolescents, conçue avec les jeunes de l'Espace Jeunes, semble, à en juger par sa fréquentation, particulièrement appréciée.



SPORT

Point sur...

Présentation : Gérard Cherouvrier

LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES / LE TOURISME / LA COMMUNICATION

L'objectif de la commune est de **créer un maximum d'emplois** qui attireront des familles pour dynamiser la consommation locale, et dont les enfants permettront de maintenir le niveau de nos écoles.

Déjà des projets soutenus par la commune, comme le garage Dupas, la Chaumière de Pomper, Varech, l'auto-école ont permis la création d'une dizaine d'emplois.

Nous connaissons quelques succès avec **Nautiparc** qui est occupé ou réservé à 83% (9 lots sur 12) pour la partie artisanale, mais à seulement 8% pour la partie nautique. Nous poursuivons aux côtés de Vannes aggro la recherche de nouvelles entreprises.

Nous avons entrepris la construction d'**ateliers relais dans la zone artisanale de Toulbroche**, livrables au deuxième trimestre 2017. Trois sont retenus, deux sont encore disponibles. Ces locaux permettront aussi au comité des fêtes et aux groupes musicaux badennois de trouver des conditions de fonctionnement optimales.

La création de l'**Association des Artisans et Commerçants de Baden** devrait créer une dynamique sur la commune. Une opération sera organisée le 29 octobre à la salle municipale pour présenter les entreprises.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'activité du **marché** du vendredi soir est variable, mais mérite d'être toujours encouragée. Celui de Port-Blanc a très bien fonctionné cet été et la vingtaine d'acteurs se sont déjà manifestés pour revenir l'an prochain. Dominique Dandurand et Marie-Lise Baraffe en gèrent les inscriptions et relations avec les commerçants sur l'embarcadère.





Nous avons limité cette année l'ouverture du **Point I** à deux mois au lieu de trois. Cette décision qui tient essentiellement à une fréquentation très réduite sur les mois de juin et septembre, participe à la recherche d'économies salariales. Nous avons enregistré 1500 passages cette année. Un peu moins que d'habitude, mais l'écart correspond aux statistiques en recul au plan national.

Nous ne pouvons encore nous prononcer sur la reconduction du point d'information, car les recettes de **taxes de séjour** qui

financent ce poste sont susceptibles d'être récupérées par la communauté d'agglomérations. Des négociations seront prochainement entreprises avec Vannes aggro pour déterminer les modalités de recouvrement de cette taxe ainsi que sur le montant qui nous serait reversé. J'en profite pour préciser que j'ai apprécié les conseils avisés de Jean-François Serazin expert en métiers touristiques.

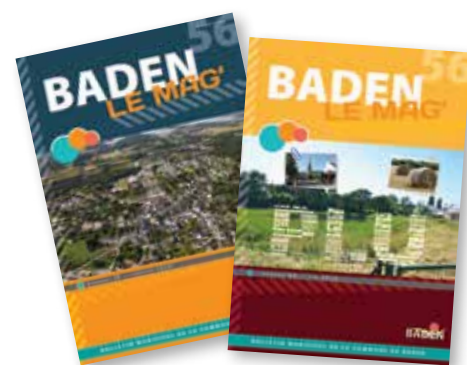
COMMUNICATION

Vous avez l'habitude maintenant des parutions de *Baden le mag'* en janvier et juillet, et de *La lettre* en avril et octobre. Nous veillons à ouvrir les colonnes du **bulletin municipal** à toutes les expressions à commencer par les associations. Nous recherchons aussi à le rendre vivant en incluant de nouvelles rubriques et nous restons ouverts à de nouvelles propositions.

Gwen L'Hour, qui m'assiste dans la réalisation de ces médias, anime également la

page facebook de la commune. Comptant actuellement 450 abonnés, cette page assure un lien direct avec les Badennois plus habitués aux nouvelles technologies qu'à la lecture de la presse locale par exemple.

Je souhaite évoquer également le travail de notre webmaster Michèle Le Bars qui avec application, constance et efficacité gère le **site** (baden.fr). Reportez-vous y, vous y trouverez tout !



LES CHEMINS RURAUX



L'étude de nouveaux passages sur le territoire communal se poursuit avec lenteur car nous devons négocier avec des propriétaires parfois récalcitrants, mais tout finit par s'arranger. Le travail en réseau avec les communes voisines avance, et il est possible d'envisager un premier maillage intercommunal dans les deux ans.

Patrice Debeaupuis, conseiller municipal, et René Nicolazic, co-listier, m'accompagnent dans cette démarche et apportent leur connaissance du terrain autant que celle de l'histoire de la commune.

LA SIGNALÉTIQUE

Une loi applicable à partir du 13 juillet 2015 nous soumet à l'obligation de supprimer toutes les publicités sur les espaces départementaux. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a déjà sommé une vingtaine d'entreprises

et de commerces Badennois d'enlever dans les quinze jours leurs publicités.

Cette démarche est d'autant plus contraignante pour nous que nous avons promis de ne rien bouger avant la mise en œuvre du nouveau plan de signalétique ! Celui-

ci commencera avant la fin de l'année par l'installation de **4 Relais Infos Services (RIS)** à Pomper, dans le centre, à Port-Blanc et à côté de Carrefour Market.

Les panneaux directionnels seront progressivement installés jusqu'au début de 2018.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Nous ne l'avons peut-être pas suffisamment dit, mais la commune fonctionne aussi grâce aux agents sous la conduite des élus. Leur implication est forte, je peux l'attester. Nous leur demandons des efforts en permanence que ce soit en charge de travail

qu'en économies de fonctionnement, ils y répondent volontiers. Nous croyons savoir que vous reconnaissez la qualité de leurs services, que ce soit celle du restaurant scolaire que les communes voisines nous envient, de la petite enfance, de l'embellis-

sement grâce aux espaces verts, de l'entretien des équipements pour les associations, et enfin de l'accueil. Ils sont sensibles à vos encouragements.

LE PNR

L'événement important de ces derniers mois est d'avoir obtenu en mai 2016 que Baden soit officiellement désignée comme «commune associée» du PNR (Parc Naturel Régional) et membre du conseil de son syndicat mixte. Ceci constitue la réalisation d'une promesse électorale.

Cette reconnaissance, qui nécessitait une modification législative, obtenue après des négociations serrées et des modifications de statuts, confère à la commune le bénéfice de l'ensemble des compétences administratives et techniques du Parc.

Dans le même sens une convention de 3 ans a été prorogée avec le Syndicat Mixte du Loch et du Sal.



L'AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS

Chacun peut dorénavant observer que la sortie des écoles se prolonge sur l'aire de jeux très fréquentée et ce d'autant que la

météo l'a permis. Il en va de même les mercredis et les fins de semaines où les enfants se retrouvent en toute sécurité sur cette aire

intégrée au cœur de bourg et paysagée.

LA QUALITÉ DE L'EAU

Station d'épuration et contrôle des eaux

Après l'étude et la recherche des financements de la station d'épuration de Bois-Bourgerel qui permettra de traiter les eaux usées de 19000 Équivalents/Habitants, le permis de construire a été accordé. Les

travaux ont débuté pour se terminer l'été prochain.

Les actions de contrôle réalisées par le Syndicat intercommunal d'Assainissement et de l'Eau Potable (SIAEP) conduisent progressivement à améliorer la non-conformité des

installations d'assainissement non collectif de Baden.

Nous avons prolongé notre partenariat avec le Syndicat Mixte du Loch et du Sal (SMLS) pour suivre la qualité des eaux et des rejets dans les cours d'eaux littoraux.

L'AMÉNAGEMENT DU LITTORAL



Ce point est important pour une commune qui compte 37 km de côtes.

Zones de baignade

Les eaux de baignade de Toulindac et des Sept Iles font l'objet d'un suivi permanent de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

L'élaboration d'un profil de ces plages a permis un classement en «zone de baignade d'excellente qualité». Cette démarche passe pour Toulindac par une nouvelle organisation de l'espace entre la partie dédiée à la baignade et celle consacrée au nautisme.

Aires de détente

Afin d'améliorer le cheminement côtier des aires de détente ont été créées au Rohello et dans l'anse de Baden, après avoir acquis une parcelle à un particulier et opéré un transfert de gestion avec l'État. En complément des 10 bancs publics installés cette année sur la commune plusieurs sites côtiers vont en bénéficier.

Renforcement du littoral

Plusieurs chantiers ont été menés pour renforcer le littoral, ou améliorer l'accès à la mer (Kériboul, Dreven, Bois-Bas, Rohello, Parun) ainsi qu'aux navires (pontons de Port-Blanc).

Nettoyage

Outre les opérations de nettoyage des plages et de la participation aux opérations de destruction des plantes invasives (baccaris), les zones d'annexes ont été nettoyées après les opérations d'identification et de destruction.

CHEMINS CÔTIERS

Depuis le début de l'année une opération de remise en état des sentiers a été effectuée par les agents du Service Technique de Baden. 2 agents spécialisés s'affairent sur plus de 10km de sentiers. 6 référents bénévoles

sont chacun en charge d'un secteur pour signaler toute amélioration à apporter sur ces chemins appréciés et particulièrement fréquentés.

Des panneaux bilingues ont été installés sur 20 points d'entrée des sentiers afin de rappeler les recommandations d'usage et de sécurité.

La gestion communale de plus de 600 mouillages, de nombreuses zones d'embarcations légères, de terre-pleins et de pontons s'effectue à la satisfaction des usagers. L'année a été largement consacrée aux diverses formalités

de renouvellement de L'AOT pour les 15 ans à venir.

Le SMVM et les dispositions législatives ont considérablement alourdi les conditions d'obtention de ces autorisations indispensables. C'est ainsi qu'il a

fallu cette année installer des toilettes sèches au Parun ou réaliser des études d'impact sur les zoostères et entre autres contraintes recaler la plupart des limites cartographiques numérisées.

Point sur...

Présentation : Chantal de Graeve

LES FINANCES / LES ASSOCIATIONS / LA JEUNESSE

LES FINANCES

Côté **fonctionnement**, les recettes sont constituées principalement des **ressources fiscales**. Les nouvelles constructions sur Baden et les mutations de propriété se sont ralenties. Nous espérons une reprise de l'immobilier, mais ce ne sera pas suffisant pour atteindre les niveaux du passé. Les aides auprès de l'État sont de plus en plus difficiles à obtenir. Quant aux impôts locaux, la part communale n'a pas progressé depuis que nous sommes élus.

Vous n'ignorez pas non plus que les dotations globales de fonctionnement ont baissé depuis 2014 et que ce manque de trésorerie représentera environ 575k€ d'ici l'an prochain. (Pour mémoire c'est 260k€ pour 2016).

Faut-il dès lors réduire drastiquement les dépenses de fonctionnement et arrêter les investissements ? Non sur tout pas ! Côté dépenses, nous en

avons grâce à la vigilance des élus et agents, la maîtrise. Nous demandons à chacun, au moment du budget de dépenser moins. Hervé Le Gouez et moi-même faisons le tour des services pour une bonne gestion de nos dépenses. Le poste de dépenses le plus important est la masse salariale. Elle ne dépend pas de notre volonté puisqu'elle est régie par des barèmes et avancements automatiques. L'effort demandé aux services a été compris pour fonctionner à effectif constant avec des contrats aidés.

Malgré tous nos efforts, le résultat brut, soit la capacité d'autofinancement qui était en 2014 de 1081k€ sera en 2016 aux environs de 730 K€.

Concernant les **investissements**, vous connaissez nos projets en cours (rue des artisans, centre technique, rénovation de la chapelle de Penmern, maison des associations), mais tous ne pèseront pas sur les finances de la com-

mune comme la maison de santé ou la résidence des séniors qui sont assurés par des investisseurs extérieurs.

Depuis 2014 -2015 et 2016 aucun emprunt n'a été contracté, ce qui n'exclut pas l'hypothèse d'emprunts d'ici la fin du mandat.

Quand nous avons été élus, la **dette** était de 6M€ à laquelle s'ajoute le reliquat du portage foncier de 550k€ ce qui portait le total à 6 550 000€.

Nous avons prévu de ne pas l'aggraver, voire même de la réduire si possible. La seule incertitude qui subsiste vient des opportunités d'achat de biens stratégiques en centre-ville que nous devons saisir.

En conclusion, nous continuons d'investir, de faire fonctionner les services et d'entretenir les bâtiments et les routes, tout en maintenant notre niveau d'endettement.

LES ASSOCIATIONS

Nous pouvons nous réjouir du nombre d'associations qui recouvrent pour l'essentiel les activités culturelles et sportives de Baden.

Preuve de ce dynamisme, la demande croissante d'espaces pour y exercer

leurs activités. Nous veillons à les satisfaire, mais nous aurons peut-être à faire des arbitrages.

Nous avons fait dès le début de notre mandat un recensement des besoins en salle, en matériel et en surface de stoc-

kage afin de créer la future **maison des associations**. Ce projet nous permettra de tenir compte de mutualisation de moyens, comme des lieux de réunions, de travail, de musique et d'outils informatique. Nous y installerons également la **maison des jeunes**.

LA JEUNESSE

Nous avons mis en place les **TAP** (temps d'activités périscolaires) en 2014 et nous ne pouvons qu'être satisfaits du travail accompli par notre équipe d'animateurs dirigés par Jordan Christien. Nous

faisons régulièrement le point avec les représentants des parents d'élèves, les directeurs d'écoles et la CAF (signature d'un projet d'éducation territoriale qui permet d'obtenir un fonds d'amorçage

de l'État de 50€ par enfant). Les TAP coutent à la collectivité plus de 60k€.

Côté périscolaire et extra-scolaire, notons que la satisfaction des enfants et de leurs familles est entière.

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Nous avons essayé de diversifier les événements culturels à Baden de façon à satisfaire le plus grand nombre d'entre vous.

Il nous semble que vous avez été séduits par cette programmation, ne serait-ce qu'au travers du succès de ces spectacles. Plus de 1100 billets vendus de janvier à juillet.

Depuis le début de l'année 2016 plusieurs rendez-vous vous ont été proposés dont un **résumé de piano** en janvier, à la Lucarne d'Arradon, événement que nous reproduirons le 8 janvier 2017, avec un duo piano Axel Lenarduzzi, et violon Akika Hayakawa.

En février des airs **d'Opéra** vous ont été présentés avec des extraits de célèbres duos d'amour, et la pièce de **théâtre** «J'y suis, j'y reste», interprétée par la troupe Arts 2000 de Vannes, dont certains membres se sont installés à Baden (nouvelle association de théâtre «Les Baladins d'Armor»).

Sur la proposition de l'Association Musicale de Baden, le **flamenco** était à l'affiche au mois de mai avec le groupe Frangancia.

Enfin en juillet, un spectacle de **cirque contemporain** a été présenté par une troupe italienne.

En septembre, nous avons proposé aux jeunes une **soirée DJ** (à l'initiative de vos élus Gwen L'Hour et Vanessa Jacob). Cette soirée n'a pas donné les résultats espérés mais nous proposerons volontiers à DJ Esfield de revenir, un autre jour, à une autre heure !

Il ne vous aura pas échappé que cette salle a été considérablement améliorée au niveau de l'éclairage, de la sono et elle a même été équipée de rideaux de scène. Ces équipements coûteux seront encore améliorés en 2017, mais rien n'aurait été possible sans l'aide d'au moins trois personnes, Patrice Debeaupuis, Joseph Le Sciellour et René Nicolazic.

Programme à venir...

Retour du **théâtre** avec un vaudeville de Feydeau «Feu la mère de madame», joué par la troupe les «Arts et les Autres» d'Auray le dimanche 23 octobre à 17h.

Changement d'ambiance le 5 novembre en soirée avec le groupe **Arnaud Fradin & his roots combo** connu comme une des meilleurs formations de soul et funk.

Nous réservons également une place à la **culture bretonne**, soutenue entre autres



Badennois par Michel Chauvin, grâce à un concert du fameux trio **Awen**, avec Yann Fanch Kemener, accompagné d'une harpe celtique et d'une uilleann-pipes. Rendez-vous le dimanche 4 décembre à 17h.

Nous avons adopté le principe de réduire de 2€ le prix des places retenues en mairie avant le spectacle. Les places sont moins chères pour vous et nous disposons d'une meilleure visibilité sur la fréquentation des spectacles. Nous poursuivons volontiers.

Côté communication, je remercie Gwen L'Hour pour la réalisation des affiches, Dominique Dandurand, Corinne Ruysen, Geneviève Duroselle, et Michèle Le Bars pour leur soutien dans toute la logistique (affichage, restauration des artistes, billetterie...).

L'ÉCOUTE DES BADENNOIS

Notre Conseil des Sages a travaillé sur des sujets proposés par le maire : la sécurité routière, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, le Patrimoine. Ils ont également réalisé une étude approfondie remise aux élus sur le PRU. Il a tenu sa réunion de rentrée, et repart sous la présidence de Patrick Ageron, pour étudier les sujets suivants : la sécurité routière, à actualiser, le centre ville à 20km/h (priorité aux piétons), le patrimoine.

Concernant l'Écoute des Badennois, j'en ai la responsabilité, mais c'est Michèle Le Bars qui les gère dans son intégralité. 164 demandes ont été enregistrées depuis janvier. Les plus nombreuses concernent le fauchage, les élagages et l'entretien des espaces verts. Mais tout l'entretien des espaces verts n'incombe pas à la commune, comme dans certains lotissements. Les élagages, sauf en cas de danger imminent, ne peuvent être

effectués qu'à certains moments de l'année. Le fauchage le long des voies est effectué de manière raisonnée selon un planning établi par le responsable des ateliers municipaux. Côté voirie, un regroupement des sollicitations est réalisé pour remettre ponctuellement de l'enrobé. Quant aux ralentisseurs, il est impossible de répondre favorablement à tous et de parsemer le long des routes des ouvrages coûteux pour la collectivité. Concernant les conflits de voisinage,

Sébastien Russo, notre policier municipal se déplace pour constater mais n'hésitez pas à faire intervenir un conciliateur de justice.

Baden est une commune étendue, les services municipaux sont beaucoup sollicités. Tous participent et tentent dans la mesure de leurs moyens de répondre le plus rapidement et favorablement possible à vos demandes bien souvent justifiées.

LES BOÎTES À LIVRES

Dans le domaine de la culture, mentionnons enfin l'installation dans la commune de 3 premières boîtes à livres que vous trouverez dans le centre bourg près de la boulangerie, à Locmiquel et à Port Blanc. Ce projet a été initié et mené par 2 élus Gwen L'Hour et Vanessa Jacob. Utilisez les boîtes, ce service est pour vous et rencontre d'ores et déjà un très beau succès.



DES BONS SONT DISPONIBLES EN MAIRIE, VENEZ NOUS RENCONTRER !



Nom, prénom

Adresse

Téléphone

e.mail

J' A I M E L A C H A P E L L E D E P E N M E R N E N B A D E N

J E V E U X P A R T I C I P E R À S A R E S T A U R A T I O N !

J E F A I S U N E P R O M E S S E D E D O N D E

..... €

Ne donnez pas d'argent tout de suite, votre don ne serait pas défiscalisable !

La Mairie de Baden vous recontactera le moment venu.

CONDITIONS DE DÉFISCALISATION :

- pour les particuliers, déduction du revenu imposable (66% du montant du don), dans la limite de 20% du revenu imposable
- ISF : déduction de 75% dans la limite de 50.000 €
- pour les entreprises : déduction de 60% dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaire

Votre don donnera lieu à l'édition d'un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Merci

G A R D O N S L E C O N T A C T

S U I V E Z - N O U S S U R F A C E B O O K !

Pour recevoir par mail les actualités de Baden, confiez-nous votre e.mail.



Et afin d'organiser au mieux les prochains événements, dites-nous vos préférences...

Nom, prénom

e.mail

Vos envies musique culture arts sport événement autre

Bon à remplir et déposer à l'accueil de la mairie ou à recopier (envoi par mail) à : accueil@baden.fr

R E P È R E S

Directeur de la publication : Michel Bainvel - Comité de rédaction : commission communication - Impression/maquette : Imprimerie du Loch - Auray
Droits photo : © Mairie de Baden - contact : Mairie 3 place Weilheim - 56870 Baden - 02 97 57 00 95 - mairie@baden.fr